

# Voitures à Paris : Anne Hidalgo confirme la «zone à trafic limité» pour début 2024

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 4 heures ,

Mis à jour il y a 47 minutes

**Cette ZTL doit réduire drastiquement la place de la voiture dans l'hypercentre de la capitale en interdisant le trafic dit de transit, qui représente 50% du trafic actuel, selon la mairie.**

La zone à trafic limité (ZTL) du centre de Paris, qui vise à interdire la circulation dans l'hypercentre aux véhicules sans motif d'arrêt, verra bien le jour début 2024, juste avant les Jeux olympiques, a confirmé la maire PS Anne Hidalgo lors d'un entretien à l'AFP. «*La ZTL se fera bien début 2024*», a réaffirmé l'élue socialiste, qui avait début 2022 décidé de repousser d'un an et demi la mise en place de ce projet phare de sa deuxième mandature.

Cette ZTL doit réduire drastiquement la place de la voiture dans l'hypercentre de la capitale - les quatre premiers arrondissements, plus les parties des Ve, VIe et VIIe situées entre le boulevard Saint-Germain et la Seine - via l'interdiction du trafic dit de transit, qui représente 50% du trafic actuel, selon la mairie.

## «Prendre le temps»

La majorité de gauche avait justifié ce report par la nécessité de «*prendre le temps*» d'une étude d'impact et d'une enquête publique qui doit associer les habitants, les autorités de transports, les commerçants et les grands magasins. «*On tient les délais*», affirme Anne Hidalgo à l'AFP. «*Nous transmettrons notre dossier à l'Autorité environnementale dans les semaines à venir pour une enquête publique à la fin de l'été*».

Parallèlement, l'ex-candidate du PS à l'élection proutidentielle doit convaincre le préfet de police Laurent Nunez dont le prédécesseur, Didier Lallement, avait exprimé de «*fortes réserves sur le projet tel qu'envisagé*» par la mairie. «*On discute encore, en*

*très bonne intelligence, du périmètre avec la préfecture de police. Ces aménagements ne l'empêcheront pas de continuer à mener sa mission de protection des Parisiens», promet Anne Hidalgo.*

## «Des difficultés pour la circulation des services de secours et de police»

La préfecture de police est en effet située en plein cœur du périmètre prévu pour la ZTL, sur l'île de la Cité. Pour l'ancien préfet, le projet de la mairie risquait d'engendrer «des difficultés pour la circulation des services de secours et de police en périphérie de la zone» ainsi qu'un «*impact négatif pour l'activité économique de la capitale*». Les relations entre la préfecture et la mairie se sont notoirement améliorées depuis le changement de préfet, même si des oppositions persistent, comme sur le projet de piétonnisation de l'axe de la Tour Eiffel, suspendu en raison de l'opposition de l'État.

Début mars, la majorité écologiste de Lyon a dévoilé un plan visant à piétonniser et limiter le trafic des véhicules à moteur dans l'hypercentre de Lyon d'ici à 2026. Les automobilistes non autorisés devront donc y contourner des ZTL, déjà déployées dans des villes comme Nantes, Rennes et Grenoble

### À lire aussi

**Deux députés britanniques piégés en train de négocier de lucratives missions de conseil**

► [REGARDER LA VIDÉO](#)

---

**USA : chute brutale et inattendue des stocks de pétrole brut**

